

WÖHR COMBIPARKER 560

Description des fonctionnalités – page 1 de 2

- Généralités:** Système de parage avec plates-formes horizontales pour le stationnement indépendant de voitures superposées et côte à côte. Il s'agit d'un système de parage avec au moins 2 places côte à côte par niveau. Les places de stationnement aménagées au niveau de l'entrée (rez-de-chaussée), ainsi que des places situées dans les niveaux intermédiaires ont toujours une place de moins. Ces espaces vides sont utilisés pour le déplacement transversal des places de stationnement du rez-de-chaussée et des emplacements des niveaux intermédiaires, afin de soulever ou d'abaisser une place de stationnement du sous-sol ou de l'étage au niveau d'entrée. Nous recommandons, en raison de la dégagée de l'installation et des temps d'accès (temps d'attente), un maximum de 30 places de stationnement par installation. Une voie d'accès doit être disponible sur toute la largeur de l'installation.
- Dimensions selon la fiche technique Combiparker 560 et les dimensions en hauteur, longueur et largeur qui y sont prises pour base.
- En standard, le profilé d'emplacement "SMART PROFILE 2.0" est livré avec un profilé plat pour une excellente accessibilité aux piétons et aux véhicules.
- Chaque place de stationnement est fournie avec 1 cale d'arrêt pour le positionnement du véhicule.
- Système de surveillance du moyen de transport mou, dispositif de fixation mécanique dans les positions de fin de course supérieures.
- L'ensemble de l'installation ne doit être utilisé qu'avec des portails.
- Portails:** En raison de l'espace vide, la zone d'accès au Combiparker doit être sécurisée conformément aux prescriptions en matière de prévention des accidents. Tous les déplacements des plates-formes se font toujours derrière des portes fermées. Les portails sont verrouillés électromécaniquement et ne peuvent être ouverts que lorsque la place de stationnement choisie a atteint sa position de stationnement et que toutes les ouvertures de descente sont sécurisées.
- La livraison standard comprend des portes coulissantes à commande électrique devant chaque grille.
- Pour des raisons de protection préventive contre l'incendie, dans les garages souterrains, seuls les portails à grilles (mailles max. 15 x 15 mm) sont autorisés et doivent être accessibles aux pompiers en cas d'incendie.
- Les garages hors-sols sont livrés de série avec des portails remplis de tôle fermée (tôle d'acier galvanisée et thermolaquée, RAL 7016 gris anthracite). D'autres remplissages de porte sont disponibles en option.
- Commande:** **Equipment standard:**
- La commande s'effectue à partir d'un point de commande central (panneau de commande). Sélection de la place de stationnement par puce RFID (2 puces par place de stationnement). L'écran sert de guide pour l'utilisateur. Tous les mouvements de l'installation s'effectuent automatiquement. Après la mise à disposition de la place de stationnement sélectionnée, le portail coulissant se déverrouille et s'ouvre automatiquement. Après la manœuvre d'entrée ou de sortie de parking, la fermeture du portail s'effectue au moyen d'une puce RFID sur le tableau de commande.
- Équipement spécial:**
1. Télécommande radio
Sélection de la place de stationnement par télécommande. Le portail s'ouvre automatiquement dès que la place de stationnement a atteint sa position de stationnement. Le portail se ferme au moyen d'une puce RFID sur le tableau de commande.
 - 1.1. Récepteur infrarouge supplémentaire pour la fonction «Fermer le portail» (condition: télécommande radio)
Le portail peut être fermé par télécommande. L'émetteur portatif doit être dirigé vers le récepteur infrarouge. Le système doit être visible lorsque le portail est fermé. Max. 4 grilles par récepteur pour des raisons de visibilité.
Attention: Dans le cas des garages hors sol, la fonction peut être affectée par les conditions météorologiques, par exemple le rayonnement du soleil, les fortes pluies, etc.
 2. Application Smart Parking (système d'exploitation à partir de IOS 9 / Android)
Transmission via Bluetooth. Sélection de la place de stationnement via smartphone. Le portail s'ouvre automatiquement dès que la place de stationnement a atteint sa position de stationnement. Le portail se ferme en appuyant avec une puce RFID sur le tableau de commande.
 - 2.1. Affichage de l'application Smart Parking pour la fonction «Fermer le portail» (condition: application Smart Parking).
Le portail peut être fermé par smartphone. Pour ce faire, le code numérique indiqué sur l'afficheur doit être saisi et confirmé sur le smartphone. Max. 4 trames par écran pour des raisons de visibilité
 3. Raccordement au portail d'entrée du site
 - a. Tableau de contrôle RFID supplémentaire
Le portail d'entrée sur site peut être ouvert à l'aide d'une puce RFID (puce commune pour le portail d'entrée et le système sur site). Une conduite d'alimentation sur place est requise.
 - b. Récepteur radio supplémentaire (condition: télécommande radio)
Le portail d'entrée du site peut être ouvert à l'aide de l'émetteur manuel de la télécommande radio. Nous fournissons un contact libre de potentiel à cet effet, le raccordement doit être effectué par le fournisseur du portail dans son système de commande.
 - c. Récepteur Bluetooth supplémentaire (condition: application Smart Parking)
Le portail sur site peut être ouvert via une application. Une conduite d'alimentation sur place est requise.
- Remarque:** Les options mentionnées ci-dessus sont utilisées exclusivement pour l'ouverture du portail sur le site, le portail doit généralement être fermé sur le site (par ex. interrupteur à tirette, etc.).

WÖHR COMBIPARKER 560

Description des fonctionnalités – page 2 de 2

Protection contre la corrosion:	<p>La classification des systèmes de parcage selon DIN EN ISO 12944-2 est la suivante:</p> <p>Catégorie de corrosivité C3 modérée (intérieur: salles de production avec une humidité élevée et une certaine pollution de l'air ou à l'extérieur: ambiance urbaine et industrielle, pollution modérée par le dioxyde de soufre. Zones côtières à faible salinité). Remarque: C3 s'applique aux composants au-dessus du niveau d'entrée.</p> <p>Catégorie de corrosivité C4 forte (intérieur: usines chimiques, piscines, hangars à bateaux au-dessus de l'eau de mer ou à l'extérieur: zones industrielles et zones côtières à salinité modérée). Remarque: C4 s'applique aux composants dans la zone de la fosse.</p> <p>Catégorie de corrosivité C2 faible (à l'intérieur: bâtiments non chauffés où de la condensation peut se produire, par ex. entrepôts, salles de sport). C2 s'applique à toutes les pièces mobiles telles que les engrenages, crémaillères, chaînes et pignons au-dessus ou au-dessous du niveau d'entrée.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Tôles de plateforme avec revêtement sur les deux côtés d'un alliage de zinc-aluminium-magnésium d'environ 16 µm (conformément à DIN EN 10346) – Tôles d'entraînement, tôles de recouvrement et éventuellement rallonge de plate-forme galvanisée à chaud avec un revêtement en zinc d'env. 45 µm (selon la norme DIN EN ISO 1461) – Parois latérales galvanisées à chaud selon DIN EN ISO 1461 avec env. 55 µm de zingage – Vis, rondelles, écrous de fixation de la plaque d'entraînement: Fixation en tôle sur les joues latérales et centrales en vis auto taraudeuses, zinguées, épaisseur de couche d'env. 12 à 15 mm ou alternative équivalente. Rondelles et écrous galvanisés selon DIN 50961, zingués env. 5 - 8 µm. – Pour plus de détails, voir la fiche supplémentaire protection de surfaces, n° C023-0027
Services fournis par le client:	<ol style="list-style-type: none"> 1. Interrupteur principal verrouillable et conduite d'alimentation vers l'interrupteur principal et pose de la conduite d'alimentation sur l'interrupteur principal (travaux électriques, voir fiche technique Combiparker 560). 2. Raccordement à la terre et équipotentialité selon DIN EN 60204, distance de mise à la terre max. 10 m. 3. Acceptation par un expert, si non mentionné dans l'offre. 4. Éventuellement des garde-corps et des barrières nécessaires selon la norme DIN EN ISO 13857 qui ont une influence sur la structure du bâtiment, même pendant la phase de construction. 5. Une rigole de drainage dans la partie à midi de la fosse devra être prévue ainsi que son raccordement à une canalisation ou à un regard (50x50x20 cm). La côte latérale n'est possible qu'à l'intérieur de la rigole et non dans la zone de la fosse restante. La pente dans le sens longitudinal est due aux dimensions du bâtiment. Lors du raccordement à l'égout, les séparateurs d'huile ou d'essence doivent être pris en compte conformément aux prescriptions légales. Il est également recommandé de peindre le plancher de la fosse dans l'intérêt de la protection de l'environnement. 6. Qualité du béton selon les exigences structurelles du bâtiment, pour la fixation des ancrages min. C20/25. 7. Evtl. éclairage nécessaire des allées et des places de stationnement.

Annexe: Protection de surfaces actuellement valable, n° C023-0027

Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications dans l'intérêt du progrès technique.

COMPARK AG
Article n° C026-0180
Version 02.2023